



Compte rendu de la séance du vendredi 13 mai 2016

Présents : Bernard BOLORONUS, Olivier EGGENSPIELER, David FINK, Rachel BOSSWINGEL, Béatrice GARNIER, François JACQUOT, Céline KLEIN, Sylvie NATIVEL, Yannick PANDIN, Guillaume VIRON, Laurent WIEST

Absents : Denis BOURQUARDEZ

Excusés :

Procuration : Jean BUEB par François JACQUOT

Secrétaire(s) de la séance : Olivier EGGENSPIELER

Ordre du jour:

1. Projet de périmètre de fusion des communautés de communes
2. ONF - Modification de l'aménagement de la forêt communale
3. Location terrains communaux
4. DM dotation aux amortissements
5. Rapport annuel 2015 SPANC
6. Déclaration d'intention d'aliéner
 - terrain à bâtir rue de la Brigade Alsace Lorraine
 - maison d'habitation - 55 rue André Malraux
7. Demande de subvention de l'Association Arboricole de Ballersdorf et environs
8. Divers
 - Formation AMHR
 - PLU
 - Contrat de maintenance PAC - groupe scolaire
 - Escalier presbytère
 - Travaux de réfection de voirie - RD 419
 - Opération brioches 2016

Délibérations du conseil:

Le compte rendu de la séance du 1er avril 2016 n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal, et est adopté à l'unanimité des membres présents.

PROJET DE PERIMETRE DE FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES (01 05 2016)

Mise en oeuvre du schéma départemental de coopération intercommunale.

Monsieur le Maire rappelle les débats concernant la fusion des communautés de communes du Sundgau.

Vu le schéma départemental prévoyant la fusion des communautés de communes :

- d'Altkirch
- d' Ill et Gersbach
- du Jura Alsacien



République française
DEPARTEMENT du HAUT-RHIN
COMMUNE DE BALLERSDORF

- de la Largue
- de la Porte d'Alsace, région de Dannemarie
- du Secteur d'Illfurth
- de la Vallée de Hundsbach,

Considérant l'arrêté du 10 mars 2016 portant périmètre de fusion des communautés de communes d'Altkirch d' Ill et Gersbach, du Jura Alsacien ,de la Largue, de la Porte d'Alsace, région de Dannemarie, du Secteur d'Illfurth et de la Vallée de Hundsbach,

Après différentes explications et débats, le Maire appelle le Conseil Municipal à voter, à bulletins secrets.

Avec 7 voix pour et 5 voix contre, le Conseil Municipal approuve le projet de périmètre de fusion établi comme suit :

- communauté de communes d'Altkirch
- communauté de communes d' Ill et Gersbach
- communauté de communes du Jura Alsacien
- communauté de communes de la Largue
- communauté de communes de la Porte d'Alsace, communauté de communes de la région de Dannemarie
- communauté de communes du Secteur d'Illfurth
- communauté de communes de la Vallée de Hundsbach.

MODIFICATION DE L'AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE (02 05 2016)

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le projet de modification de l'aménagement de la forêt communale de Ballersdorf établi pour la période 2006-2025 par l'Office National des forêts.

Objet de la modification :

la commune souhaite exploiter une partie de la parcelle forestière n°7 classée en site d'intérêt écologique (SIE).

Il y a donc lieu de revoir le classement de cette parcelle afin de permettre son exploitation sur la partie sèche.

La parcelle forestière n° 7 sera divisée en 2 sous parcelles :

- p 7a d'une surface de 5.58 ha
- p 7e d'une surface de 1.69 ha (SIE).

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de modification de l'aménagement forestier, et charge le maire d'informer l'ONF de cette décision.

LOCATION DES TERRAINS COMMUNAUX (03 05 2016)

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 04 décembre 2015 concernant la location des terrains communaux.



République française
DEPARTEMENT du HAUT-RHIN
COMMUNE DE BALLERSDORF

Il y a lieu de modifier cette délibération puisque la location des terrains concernés par un bail rural à clauses environnementales ne peut être concédée à l'euro symbolique.

Vu la délibération prise le 04 décembre 2015 ;

Considérant le terrain section ZD parcelle n° 29 pour une surface concernée de 2.8921 ha;

Considérant le terrain section ZD n°28, ST MARTINSFELD, pour une surface concernée de 1.3086 ha ;

Considérant l'obligation d'appliquer les tarifs des fermages en vigueur dans le département du Haut-Rhin pour l'année culturale 2015-2016 ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, moins une abstention (M. Laurent WIEST),
- décide d'appliquer le tarif des fermages en vigueur ;
- classe les terrains concernés en catégorie inférieure.

DECISION MODIFICATIVE N°1-2016 (04 05 2016)

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante sur le Budget primitif 2016 :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615231	Entretien, réparations voiries	-50.00	
6811 (042)	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	50.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Le Conseil Municipal, approuve cette décision, à l'unanimité.

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (05 05 2016)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner relatives aux projets de ventes suivants :

- vente d'un terrain des consorts ZIMMERMANN, surface 5,93 ares, rue de la Brigade Alsace Lorraine.
- vente d'une maison d'habitation de M. Thierry SCHNOERING, surface 5.92 ares, 55 rue André Malraux.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ces projets de ventes.



DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION ARBORICOLE DE BALLERSDORF ET ENVIRONS (06 05 2016)

Monsieur le Maire présente une demande de subvention exceptionnelle de l'Association Arboricole de Ballersdorf et environs pour l'achat d'équipements informatiques composés d'un ordinateur portable et d'un video projecteur.

Monsieur François JACQUOT quitte la salle.

Monsieur le Maire appelle le Conseil municipal à délibérer ;

Considérant la demande de subvention de l'Association arboricole de Ballersdorf et environs ;

Etant entendu que l'association souhaite diffuser des supports pédagogiques, notamment lors des saisons mortes dans les vergers ;

Vu les crédits nécessaires inscrits au BP 2016 de la commune ;

Le Conseil Municipal, par 10 voix, décide :

- d'allouer une subvention exceptionnelle de 400 €,
- charge le maire d'exécuter la présente délibération.

DIVERS

- Réunion d'information de l'Association des Maires du Haut-Rhin, samedi 11 juin à HABSHEIM

- PLU

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de modifier notre Plan Local d'Urbanisme. Plusieurs offres ont été réceptionnées. Monsieur le Maire confiera la modification du PLU au cabinet le moins-disant.

- Contrat de maintenance - PAC groupe scolaire

Monsieur le Maire a consulté les entreprises pour un contrat de maintenance des installations de chauffage et ventilation du groupe scolaire. Il a demandé des précisions à certaines entreprises.

- Escalier du Presbytère

Trois offres ont été réceptionnées en mairie. L'entreprise FUETTERER réalisera les travaux.

- Travaux de réfection de voirie - RD 419

Il y a lieu de revoir certains branchements d'eau sur la RD419 (depuis la mairie jusqu'au stade) avant la réfection des enrobés.

- Opération Brioches 2016

La commune participera à l'opération brioches.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à 21h45.

Délibéré en séance, les jours et an susdits